



Spécial Recensement de la population

Cette année, la commune d'Agnetz réalise le recensement de sa population
du 16 janvier au 22 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne sur <https://www.le-recensement-et-moi.fr/>
La notice est indispensable, gardez-la précieusement.

i Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et aussi plus économique pour la commune. Diminuer le nombre d'impressions est également meilleur pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Si vous n'avez reçu aucun document au 16 janvier 2025, contactez Mme Frédérique POULIZAC à la mairie au 03 44 68 23 00 ou par mail à f.poulizac@agnetz.fr

Recensement de la population 2025

Le recensement par internet, c'est simple !

Recensez-vous en ligne, et gagnez du temps.

le-recensement-et-moi.fr

Qui est votre agent recenseur ?



**Un secteur
=
un recenseur**

Ronquerolles



**Patrick
CARO**

Gicourt



**Annie
COCHARD**

**Ronquerolles
et Ramecourt**



**Raphaël
WICART**

BOULINCOURT

Boulincourt



**Monique
MASSE**

GICOURT

AGNETZ

Agnetz



**Daniel
PILON**